



À LA BASE DE LOISIRS DE LA HAUTE-VILAINE

ÉCOLE MULTISPORTS

POUR LES 7>14 ANS



OPTIMIST



KAYAK



PADDLE



VTT



CATAMARAN



TIR À L'ARC

COURSE D'ORIENTATION



VITRÉ
COMMUNAUTÉ



ARTS DU CIRQUE

UNE ANNÉE POUR DÉCOUVRIR PLUSIEURS SPORTS

En septembre 2019, Vitré Communauté ouvre une école multisports à la base de loisirs de la Haute-Vilaine à Saint-M'Hervé.

Activités nautiques (optimist, stand up paddle, kayak, catamaran) et activités terrestres (course d'orientation, tir à l'arc, VTT, arts du cirque) : vous pouvez tout tester la même année !

Chaque sport fait l'objet d'un cycle de 6 séances et les cycles se succèdent les mercredis de septembre à juin. Une séance dure 2 heures.

Deux catégories d'âge :

- 7-10 ans (12 enfants)
- 11-14 ans (12 enfants).



Les cycles peuvent évoluer en fonction des conditions météo.

Infos pratiques

Horaires des activités :

- de 9h30 à 11h30 pour les 7-10 ans,
- de 14h30 à 16h30 pour les 11-14 ans.

Tarifs : 150€.

Journées d'information et d'inscription : le 22 juin de 9h à 12h et le 4 septembre de 9h à 17h à la base de loisirs.

Inscriptions également possibles à partir du 22 juin jusqu'au 6 septembre dans la limite des places disponibles par courrier ou à la base de loisirs du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30.

BULLETIN D'INSCRIPTION

École multisports 2019-2020

À retourner complété et signé **avant le 6 septembre** accompagné de votre règlement (chèques vacances, espèces ou chèque à l'ordre de *Régie Base de loisirs*), à l'adresse suivante : Vitré Communauté, 16 bis Bd des Rochers, BP 20613 35500 Vitré cedex.

E-mail : basedeloisirs@vitrecommunaute.org

Nom

Prénom

Garçon Fille Date de naissance

Adresse

Tel. domicile Tel. portable

Mail

Je souhaite recevoir les informations pour chaque vacance.

L'inscription de votre enfant sera **considérée comme confirmée à réception de ce bulletin d'inscription**, accompagné de votre règlement, dans la limite des places disponibles. **Vous ne recevrez pas de confirmation écrite.**

7-10 ans

11-14 ans

Pièce à joindre :

- Photocopie de l'attestation pour la pratique des activités aquatiques et nautiques dans les centres de vacances et de loisirs, délivrée en piscine (Vitré ou La Guerche-de Bretagne).
- un certificat médical de non-contre indication à la pratique des APS (Activités Physiques et Sportives).

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Je soussigné(e) M., Mme

autorise mon fils, ma fille (prénom)

à participer aux activités des journées choisies, à rentrer seul(e) au domicile, décharge la direction du stage de toute responsabilité pour tout incident ou tout accident du fait du mineur lui-même, et autorise le directeur ou le directeur-adjoint du stage à faire pratiquer toute intervention chirurgicale d'urgence.

J'autorise Vitré Communauté à utiliser librement les photos/vidéos de mon enfant qui seront prises dans le cadre de ces activités (sans demander ni rémunération, ni droit d'utilisation). Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de photos/vidéos ne devront pas porter atteinte à son image et/ou à sa réputation. Cette autorisation est valable pour une durée de 5 ans.

À

Signature obligatoire des parents précédée de la mention «lu et approuvé»

le 2019.



Renseignements

Base de loisirs de la Haute-Vilaine

La ville Cuite

35500 Saint M'Hervé

Tel : 02 99 49 64 64

basedeloisirs@vitrecommunaute.org

www.vitrecommunaute.org